

B.T.S.A acse

Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole, option "A.C.S.E." sanctionne une formation supérieure courte spécialisée qui atteste d'une qualification professionnelle.

■ Spécialités

"Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation"

Admission

Exclusivement sur dossier pour les élèves en classe de Terminale d'un Baccalauréat Général (S, ES), Technologique (Agricole, STPA, STT), Professionnel (CGEA, Agroéquipement) ou d'un BTA et pour les élèves déjà titulaires de ces diplômes.

Procédure d'inscription : connectez-vous sur le site

www.admission-postbac.fr

Organisation des études - Évaluation de la Formation et délivrance du diplôme

■ La formation :

D'une durée de deux ans, est organisée en modules et structurée en quatre domaines (cf. annexe au verso).

Les trois premiers domaines (D1 - D2 - D3) recouvrent globalement la "formation générale".

Le quatrième domaine (D4) est spécifique à l'option A.C.S.E. et caractérise l'Établissement et son environnement professionnel.

■ Présence aux cours et aux évaluations en cours de formation :

La présence aux cours est obligatoire. Le contrôle en cours de formation effectué par épreuves certificatives est soumis aux mêmes règles que l'examen final.

■ Évaluation et délivrance du diplôme :

Le diplôme s'obtient :

► pour 50%, sous la forme du contrôle en cours de formation, assuré par les formateurs pendant les deux ans et supervisé par un jury permanent extérieur épreuves du 2ème groupe ,

► pour 50%, sous la forme de trois épreuves organisées en fin de Formation épreuves du 1er groupe :

1 épreuve écrite de 4 heures : expression française et culture socio-économique coef. 5

1 épreuve professionnelle interdisciplinaire écrite et orale coef. 8

■ Les stages :

Les stages en exploitation et auprès d'organismes professionnels, d'une durée totale de 15 semaines, sont partie intégrante de la formation. Le stage en exploitation donne lieu à un mémoire évalué lors de l'examen final.

■ Les débouchés :

Conseiller de gestion
Comptable gestionnaire d'entreprises rurales
Agent de développement
Animateur du monde rural
Chef d'exploitation agricole
Technico-commercial agro-fournitures
Expertise comptable après poursuite d'études. Les titulaires du BTS « ACSE » sont dispensés de 4 épreuves sur 6 au DPECF (Diplôme Préparatoire aux Études Comptables et Financières)

Débouchés et poursuite des études

■ Les poursuites d'études

Licences professionnelles,
Certificats de spécialisation ou BTSa en un an pour obtenir une compétence complémentaire,
Formations universitaires,
I.H.E.D.R.E.A. (Institut des Hautes Etudes de Droit Rural et d'Economie Agricole),
D.P.E.C.F., D.E.C.S., Expertise Comptable, etc

📍 Orientation de l'Agriculture locale

Maïs - Productions fourragères - kiwis, productions légumières
Palmipèdes gras oies, canards - volailles à rôtir - bovins viande et lait
Tourisme vert

📍 Productions de l'établissement

Bovins-viande
Maïs-fourragère

B.T.S.A. ACSE**D1 – traitement des données et informatique**

D 1.1 – Mathématiques appliquées Statistiques 70 h	D 1.2 – Informatique 50 h	120 h
--	------------------------------	-------

D2 – Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation

D 2.1 – Langues vivantes (anglais ou espagnol) 120 h	D 2.2 – Techniques d'expression communication, animation et documentation 180 h	300 h
---	---	-------

D3 – Environnement économique

D 3.1 – Économie générale et droit du travail 90 h	D 3.2 – Politique agricole 50 h	D 3.3 – Développement local 30 h	170 h
--	------------------------------------	--	-------

D4 - Enseignements scientifiques et techniques

D 4.1 – Techniques comptables, gestion et fiscalité 260 h	D 4.2 – Droit de l'exploitation agricole 40 h
D 4.3 – Adaptation aux marchés de la production de biens et de services par l'exploitation agricole 60 h	D 4.4 – Méthodes d'approche du fonctionnement de l'exploitation agricole dans son environnement 40 h
D 4.5 – Dynamique des systèmes agraires 50 h	D 4.6 – Sciences agronomiques 110 h
D 4.7 – Conduite d'ateliers dans un système de pro- duction 50 h	D 4.8 – Conduite d'une activité innovante 50 h

Module d'initiative locale (tourisme vert, motivation et projet professionnel)120 h
Éducation physique et sportive100 h

12 à 16 semaines de stage – mise à niveau (potentiel de 60 heures)

P
L
U
R
I
D
I
S
C
P
L
I
N
A
R
I
T
E

2
0
0

H
E
U
R
E
S

TOTAL : 1 750 heures